
PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'AVENIR ÉTERNEL

III. — LA RÉSURRECTION

A notre origine, dans l'état d'innocence, nous étions immortels. Depuis le péché, notre corps, en proie à la souffrance, aux maux divers de la vie, succombe finalement sous les coups de la mort. Dormira-t-il toujours dans la poussière du tombeau, tandis que notre âme, responsable et indestructible, recevra éternellement la récompense ou le châtiment des œuvres accomplies de concert avec lui durant l'épreuve du temps ? Puisqu'il est ici-bas l'instrument de l'âme dans l'accomplissement du bien ou du mal, la justice divine exige qu'il soit un jour associé de nouveau à sa compagne disparue pour partager à jamais avec elle la gloire ou la confusion, la joie ou la douleur.

Dieu est non seulement la justice, il est aussi l'amour ; il aime les âmes ; il aime également, bien qu'à un moindre degré, le tabernacle qu'elles habitent, le temple qu'elles sanctifient quand elles sont ornées de la grâce et où lui-même se plaît alors à fixer sa demeure. Il ne souffrira point qu'une force aveugle et brutale détruise sans retour notre chair, ouvrage de choix qu'il a façonné de ses propres mains au paradis terrestre, lampe mystérieuse où il a allumé sans le concours d'aucun autre la flamme d'une vie impérissable, écrin précieux où il a enchassé, avec une substance spirituelle faite à son image, les bijoux de ses dons surnaturels ; et de même qu'en dépit de nos iniquités il a voulu rendre, par la grâce de la rédemption, le bonheur qui nous fut d'abord destiné, de même, malgré la mort de tous et la réprobation d'un grand nombre, il rendra à nos corps, par l'efficacité de la résurrection de son Fils, le bien de la vie et de l'immortalité.

Dieu est sage et tout-puissant ; il ne laissera point son œuvre inachevée et ne permettra point surtout au désordre